



Chimay, 23/09/2019

Nos réf.: 57878

Votre correspondant : Service Chef de Bureau - Corbiaux Thierry - - 060/303.700

ARRETE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Vu la demande introduite, par l'Entreprise SPRL Gilbert PETIT, rue Long des Bois, 25 à 6470 Sivry, laquelle devant poser un câble de raccordement rue Vertillon à Forges, entre les n° 78 et 79, pour Monsieur A. Bocart, à partir du 23/09/2019

Considérant que pour ces travaux y a lieu de prendre toutes les mesures de sécurité afin de garantir le bon déroulement du chantier ;

Vu la Loi relative à la Police de la Circulation Routière ;

Vu le règlement général sur la Police de la Circulation Routière ;

Conformément aux articles 133, al.2 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale

ARRETE:

Art.1 – l'Entreprise SPRL Gilbert PETIT, rue Long des Bois, 25 à 6470 Sivry, est autorisée à poser un câble de raccordement rue Vertillon à Forges, entre les n° 78 et 79, pour Monsieur A. Bocart, du 23/09/2019 au 30/10/2019

Art.2 - Pendant la durée des travaux la circulation sera perturbée au minimum, les travaux s'effectuent en demi-chaussée. L'usage de feux de signalisation est autorisé si nécessaire.

Art.3 - L'entrepreneur avertira les riverains de la rue au préalable de la nature de ces travaux et de la durée de ceux-ci au moyen d'un toutes-boites;

La signalisation adéquate sera apposée par les soins de l'entrepreneur et sera sous son entière responsabilité. (Gilbert Petit 0475/525724);

Art. 4 - Les contrevenants aux dispositions du présent règlement seront punis des peines de police ;

Art. 5 - Le présent arrêté sera publié conformément à l'article 112 de la Loi communale ;



Art.6- Copie de cette ordonnance sera envoyée à la police locale, au service incendie, au TEC, au SPW (direction des routes) et au demandeur.

Fait à Chimay, le 23/09/2019.

Le Bourgmestre,

Denis Danvoye

